

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Clamoxy 200 mg comprimés pour chiens et chats

2. Composition

Par comprimé :

Substance active :

200 mg amoxicilline sous forme d'amoxicilline trihydratée

3. Espèces cibles

Chiens et chats.

4. Indications d'utilisation

En présence d'organismes sensibles, le médicament vétérinaire peut être efficace dans les indications suivantes: infections localisées, infections du tractus alimentaire, infections respiratoires, infections du tractus urogénital, infections bactériennes secondaires et infections généralisées.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active, à la pénicilline ou à d'autres substances du groupe des β -lactames, ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser chez les rongeurs (lapins, hamsters, cobayes, gerbilles, ...).

Ne pas utiliser chez les ruminants.

6. Mises en gardes particulières

Mises en gardes particulières:

Aucune.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles:

- Chez les animaux présentant une insuffisance rénale, le dosage doit être adapté.
- En cas - peu probable - de réaction allergique, le traitement devra être interrompu.
- La sélection de résistances est susceptible d'évoluer chez certains micro-organismes pathogènes ; l'utilisation du produit devrait donc être basée sur les résultats des tests de sensibilité.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

- Les pénicillines peuvent causer des réactions d'hypersensibilité après ingestion ou contact cutané.
- L'allergie à la pénicilline peut engendrer une allergie croisée avec les céphalosporines et inversement. Les réactions allergiques causées par ces substances peuvent occasionnellement être graves.
- Les personnes présentant une hypersensibilité connue à l'amoxicilline, aux pénicillines ou à d'autres substances du groupe des β -lactames doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire..
- Un équipement de protection individuelle consistant en des gants doit être porté lors de la manipulation du médicament vétérinaire pour éviter le contact avec la peau.
- Ce médicament vétérinaire doit être manipulé avec précaution afin d'éviter toute exposition, toutes les précautions recommandées doivent être prises.

- Si vous présentez des réactions d'hypersensibilité après usage de cette préparation (p.ex. érythème), il est recommandé de contacter un médecin et de lui montrer cet avertissement. Des gonflements du visage, des lèvres ou des yeux ou une respiration difficile sont les symptômes les plus graves qui exigent un avis médical immédiat.
- Se laver les mains après usage.

Gestation et lactation:

Peut être utilisé au cours de la gestation et lactation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions:

Ne pas administrer en même temps que des antibiotiques bactériostatiques.

Surdosage:

L'amoxicilline présente une très grande marge de sécurité. Il est dès lors peu probable que des symptômes sérieux résultant d'un surdosage du médicament vétérinaire soient observés.

7. Effets indésirables

Chiens et chats :

Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):
Réaction allergique Vomissement, diarrhée Anorexie Surinfections

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification: adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie d'administration : Voie orale.

Posologie : 4 à 10 mg/kg, deux fois par jour. En cas d'infections graves ou aiguës, la dose peut être augmentée et/ou répétée à intervalles plus courts sans inconvénient. Ces doses plus élevées sont notamment utilisées chez les jeunes animaux et pour obtenir des concentrations bactéricides lors d'infections à bactéries gram-négatives.

<i>Poids en Kg</i>	Nombre de comprimés à administrer 2 x par jour pour un dosage de 10 mg/kg
9 – 10	½
11 – 20	1
21 – 30	1.5
31 – 40	2
41 – 50	2.5
> 50	3

Durée du traitement : 5 à 7 jours, dans la plupart des indications thérapeutiques. La durée de traitement peut, à l'appréciation du médecin vétérinaire, être adaptée au cas clinique.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Pour les animaux très malades, le comprimé pourra éventuellement être broyé et ajouté à la nourriture ou à la boisson. L'administration du médicament vétérinaire aux espèces cibles est, la plupart du temps, assez aisée, en effet, la présence de levure dans la formulation du médicament lui confère une certaine appétence.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après Exp.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V120757

Emballage de 10 et 100 comprimés (en emballage alvéolaire).
Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Janvier 2026

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Zoetis Belgium

Rue Laid Burniat, 1

B-1348 Louvain-La-Neuve

Fabricant responsable de la libération des lots:

Haupt Pharma Latina S.r.l.

Strada Statale 156 Km 47,600

I - 04100 Borgo San Michele (Latina)

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

Zoetis Belgium SA

Mercuriusstraat 20

1930 Zaventem

Belgique

Tél: +32 (0) 800 99 189